

LA TORTURE DANS PRISONNIER DE TOMBALBAYE D'ANTOINE BANGUI ET LES MOMENTS DIFFICILES DE ZAKARIA FADOUL

Robert MAMADI

Université Adam Barka d'Abéché, Tchad

mamadirobert@yahoo.fr

Résumé : Cet article démontre que la torture est une arme utilisée par les dictateurs pour se venger ou corriger ceux qui s'opposent à leur tyrannie. Beaucoup de Tchadiens ont eu peur de s'opposer politiquement ou produire d'œuvres littéraires engagées sous Ngarta Tombalbaye et Hissène Habré à cause de la torture et de ces enjeux. Sans le moindre respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme, les dictateurs arrêtent les opposants politiques indésirables ou les intellectuels suspects et les torturent. Comment et pour quel intérêt, les autobiographes tchadiens tels Antoine Bangui et Zakaria Fadoul décrivent les types de tortures et leurs enjeux dans leurs œuvres ? Antoine Bangui et Zakaria Fadoul ont fait l'expérience de la torture physique et morale en pleine dictature au Tchad. Ils décrivent minutieusement pour se dédouaner, se soigner et montrer à quel point la tyrannie était à son comble dans les prisons. La terreur empêchait les Tchadiens d'écrire des œuvres à l'époque. Névrosés, ces ex-détenus lèvent le voile sur l'industrie de la mort. Ils jettent ainsi les jalons d'une littérature engagée contre l'abus du pouvoir, la détention arbitraire et la torture au Tchad.

Mots clés : Tchad, autobiographie, dictature, torture, dénonciation.

Abstract: This article shows that torture is a weapon used by the dictators to be avenged or correct those which are opposed to their tyranny. Much Chadians was afraid to be opposed politically or produce literary works committed under Ngarta Tombalbaye and Hissène Habré because of torture and these stakes. Without the least respect of fundamental freedoms and humans right, the dictators stop the undesirable political opponents or the suspect intellectuals and torture them. How and for which interest, the Chadians autobiographers such Antoine Bangui and Zakaria Fadoul describe the types of tortures and their stakes in their works? Antoine Bangui and Zakaria Fadoul made the experiment of physical and psychological torture in full dictatorship in Chad. They describe thoroughly to be cleared, to look after themselves and to show at which point tyranny was with its roof in the prisons. Terror prevented Chadians from at the time writing works. Neurotics, these ex-prisoners raise the veil on the industry of death. They thus throw the stakes of a literature committed against the abuse the power, arbitrary detention and torture in Chad.

Keywords: Chad, autobiography, dictatorship, torture, denunciation.

Introduction

Partout dans le monde, les dictateurs s'encourent d'un système carcéral très coercitif pour démotiver toute velléité d'acquisition du pouvoir. Antoine Bangui et Zakaria Fadoul Khittir, parmi les sept autobiographes tchadiens de renom (Mamadi,

2018, p.35, 44), témoignent des tortures qui leur ont été infligées par les geôliers de la prison sous François Tombalbaye et Hissène Habré. On découvre, en lisant leur autobiographie¹, que la torture était une pratique courante. Elle se passe en violation de la valeur humaine préinscrite et protégée par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en son article premier, quatre et surtout cinq : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant. » (Bangui, 1980, p.127). Mais en pleine dictature, l'égoïsme prend le dessus sur les textes juridiques. C'est ainsi que, pour avoir un peuple soumis à leur volonté, les présidents ont mis en place des dispositifs carcéraux et des mécanismes de torture. (Kalpet, 2020). Bangui et Zakaria, survivants des prisons tyranniques, en plus des motifs et conditions de leur arrestation, ont décrit la torture. C'est ainsi que nous traitons le thème : « La torture dans *Prisonnier de Tombalbaye* de Antoine Bangui et *Les Moments difficiles* de Zakaria Fadoul Khittir ». Pour Jean-Paul Weber un thème est « une expérience unique, ou une série d'expériences analogues formant unité et laissant, dès l'enfance, une empreinte ineffaçable sur l'inconscient et la mémoire de l'artiste; et par modulation, tout symbole, tout - analogon - du thème. » (Weber, 1966, p.31-32). La démarche thématique : « à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets » (Mucchielli, 1996, p.259). En revisitant leurs souvenirs, ces auteurs se rappellent les tortures physiques et morales comme motifs de ce thème. La problématique de ce travail est : Comment et pourquoi A. Bangui et Zakaria décrivent la torture dans leurs récits respectifs ? Sous le règne de Tombalbaye et de Habré, les prisons étaient des lieux de flagellations et de trouble morale. Les présidents ont peur. Les prisonniers aussi. Névrosés, les premiers font souffrir les derniers. Ceux-ci, à leur tour, désabusés, témoignent de leur souffrance.

Nous faisons une étude thématique tout en convoquant quelques concepts psychanalytiques freudiens et postfreudiens pour évaluer le comportement des prisonniers, des geôliers et des dictateurs au pouvoir à l'époque (tyrans). La méthode consiste à relire les œuvres du corpus pour voir comment la torture y est décrite. Comme résultat, il appert que ces auteurs ont chacun décrit ce qu'il a subi en prison comme torture sous un régime absolu. Avant la discussion, sont développées la torture physique et de la torture morale chez Bangui et Zakaria.

1. Tortures physiques chez Antoine Bangui et Zakaria Fadoul

Les tortures physiques sont répandue dans le monde. Arnold Nguimbi dit :

Le milieu carcéral s'illustre par sa capacité à redresser et à faire usage du fouet. La douleur de ces fouets est vécue presque de la même façon par tous les prisonniers. En prison, le corps de chaque détenu est la propriété privée des gardes qui trouvent tous les prétextes pour le violenter et punir énergiquement.

Nguimbi (2008, pp.92-93)

¹ « Vie relatée par l'intéressé lui-même » ou « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité » (Définition de Lejeune, 1975, reprise par Annie Cantin (Paul Aron et al. 2010, p.44). Lire aussi à propos Gusdorf, Georges, 1991, *Autobiographie*, Odile Jacob, Paris.

Le corps subit la dictature de la violence des geôliers au point d'être banalisé. Le cadre carcéral tchadien est conditionné, selon notre lecture de l'autobiographie, par l'exiguïté, la promiscuité, l'humiliation, la puanteur, la soif, la faim, les moustiques et les vermines, éléments qui concourent à la banalisation du corps. Les motifs d'incarcération ne sont pas clairement élucidés dans les récits de Antoine Bangui et Zakaria Fadoul. Ils peuvent avoir tort, mais, Yves Reuter et Pierre Glaudes disent : « Aucun écrit n'est absolument neutre, car il provoque une certaine représentation de la réalité, parmi d'autres possibles. À ce titre, il porte les marques d'une vision du monde, qu'elle soit manifeste ou latente ». (Reuter et Glaudes, 1998, p.17). Donc, il est temps de bien connaître la vision du monde de ces autobiographes tchadiens. Ils décrivent, en plus de leurs motifs et conditions de détention, les tortures physiques. À ce propos, Taboye affirme : « Les œuvres autobiographiques des Tchadiens laissent ressortir clairement que l'élément politique est l'aspect le plus déterminant. Aucun auteur n'a écrit une autobiographie dénuée de tout sens politique. Souvent l'autobiographie politique a précédé l'autobiographie pure. » (Taboye, 2003, p.132). Le thème central de cette autobiographie politique à scruter est alors la torture physique.

1.1. Bangui et la torture physique

Bangui a souffert non seulement de ses meurtrissures mais aussi de celles des autres prisonniers. Il cite les geôliers des prisons de Sarh, Doba, Bongor, Fort-Lamy, etc. comme tortionnaires. Il n'oublie pas de nommer Douba Alifa, le ministre de l'Intérieur sous Tombalbaye acquis à la cause politique et inspirant crainte et terreur comme un (sic) véritable sanguinaire. (Bangui, 1980, p.23). C'est le signe d'un complexe de frustration. Taboye, parlant du prisonnier Bangui, dit que « le moi semble très affecté par le scénario d'humiliation orchestré par Douba Alifa, qui fait trainer le prisonnier avec une corde au cou devant ses coreligionnaires » (Taboye, 2003, p.112). Tout se passe, selon Bangui, comme si les violations des droits humains étaient une règle. Pour lui, « dans une dictature, tout est permis, et l'on se permet tout au-delà de l'imaginable. » (Bangui, 1980, p.135). Pour Marcel Bourdette-Donon, Bangui n'a pas de véritable devancier lorsqu'il publie, en 1980, un texte qui restera original, sans imitateur quant à sa violence. (Bourdette-Donon, 2002, p.120). La frustration conduit à l'indignation et la dénonciation. Bangui parle des geôliers qui emprisonnent les leaders politiques influents, les torturent avec des méthodes drastiques, leur font faire des peines supplémentaires, les envoient dans des prisons de haut niveau et les tuent par des méthodes de tortures ou de liquidations professionnelles. Il ne perd pas de vue le comportement des prisonniers qui rigolent de leur douleur, de peur d'en pleurer. Au vu de ce qui précède et allant du postulat selon lequel le thème « n'est pas posé, mais supposé ; il reste implicite et appelle donc de la part du critique un travail d'explicitation. », (Collot, 1988, 82), le thème central de cette partie est la torture physique. Des motifs comme la corvée, l'isolement, la tuerie et l'humiliation soutiennent ce thème. J-P. Richard, cité par Collot (1988, p.87), déclare que « chaque motif ne peut être lu que dans l'horizon virtuel de tous les autres, à travers

la trame de toutes les relations qui les unissent à lui ». Le tout concoure à censurer des entraves aux droits humains par le moyen de la torture.

Les prisonniers, selon Bangui, subissent des suppléments de peine en dehors de la prison. Cela génère en psychanalyse l'humiliation et le complexe d'infériorité chez les prisonniers et celui de supériorité chez ceux qui les emploient (Freud, 1916). En pleine période de chaleur, les prisonniers sont envoyés en ville, dans les bureaux ou chez les personnes pour la salubrité, les vaisselles ou la lessive. Beaucoup s'étouffent et tombent. On les renvoie en prison comme des colis comme on peut le lire : Saisis par les jambes et sous les aisselles par d'autres prisonniers, ils étaient ramassés et balancés dans la cour sans excès de sensiblerie. Là, ils ouvraient et refermaient la bouche, tels des poissons hors de l'eau, ne cherchant qu'à aspirer l'air qui leur avait tant manqué. (Bangui, 1980, p.132). Dans de ces conditions, beaucoup meurent. La corvée finie, Taboye reprend les propos de Bangui en parlant d' « une horde de bétails que l'on brutalise et qui accepte passive et résignée les coups des gardes et réponds aux ordres sans rechigner. » (Taboye, 2003, p.113). Bangui, parlant des prisonniers comme des animaux dit qu'« Ils mangent dans des récipients sales, défèquent sur eux-mêmes et dans ces lieux où s'épuise leur vide existence. » (Taboye, 2003, p.113). Les détenus qui s'entêtent subissent une prison de haut niveau en torture. Les prisonniers souffriraient de troubles morales (névrose ou psychose) en vertu de l'animalisation dont ils font montre (fait de rabaisser une personne à l'état d'animal selon Encyclopaedia Universalis). Bangui présente une image effrayante de torture étant dans la prison de Bongor. Il parle de la punition infligée aux prisonniers jugés indisciplinés. On ne les enferme pas dans des cellules ordinaires. On les lie les uns après les autres par des lourdes chaînes trop courtes aux jambes avant de les mettre dans un trou qui s'ouvre sur une case pour un moi. C'est la « prison de haut niveau ». Les autres prisonniers les observent abasourdis. Bangui dit : « Comme ils ne sont vêtus que d'un slip sale, nous nous apercevons avec stupeur que leur peau est couverte de croûtes squameuses et d'éruptions. » (Bangui, 1980, p.117). Ce ne sont pas en réalité pas des grands criminels déferés mais, des supposés indociles. Bangui dit à propos : « Il me sera difficile d'oublier les rires qui jaillissent lorsqu'un homme sous la cravache hurlait de douleur. » (Taboye, 2003, p.113). S'il transparait de cette phrase une notion de trouble morale, c'est la torture physique qui crée l'ironie du sort.

Beaucoup de prisonniers sont victimes de la torture, de l'enlèvement et de tuerie, même après leur libération. Il s'agit en psychanalyse de la pulsion de mort (ou le thanatos, concepts forgés par Sigmund Freud en 1920, dans *Au-delà du principe de plaisir*, dans le cadre de sa théorie générale de l'appareil psychique.) orientée contre certains prisonniers par le tyran qui est névrosé et hystérique. Nous pensons aux orientations agressives tendant à la destruction d'autrui, aussi bien que de soi Bangui évoque la mort par torture des personnalités politiques jugés encombrants par le régime en place dans *Prisonnier de Tombalbaye* comme Mougna, les candidats à l'initiation jugés irrécupérables et les activistes exilés. Ils meurent dans les prisons tchadiennes, dans les forêts sacrées et même à l'extérieur.

Bangui pense à Mougna tué en prison. Il dit : « Quel jour me raconte-t-on dans un chuchotement de terreur la disparition sous la torture d'un ancien parlementaire, André Mougna ? » (Bangui, 1980, p.156). Ces genres de nouvelles ont des effets sur le prisonnier. La mort par torture est aussi perpétuée dans les forêts pendant les rites d'initiation au Yondo. En ce temps, même les initiés étaient ré-initiés. Yago informe Bangui de l'existence des charniers. Attristé, il appelle à la dénonciation : « On mourait encore au Yondo. Est-ce vraiment possible qu'on enterre vivants les pasteurs protestants qui refusent de se laisser initier ? N'y a-t-il personne pour dénoncer ce génocide ? » (Bangui, 1980, p.153). Taboye trouve cela absurde et dit : « C'est une mascarade qui cache une machination ; elle consiste à éliminer des adversaires. (Taboye, 2003, p.113). Il est vrai que l'initiation cache un aspect satanique lié au respect du chef. Ce dernier peut ordonner la disparition de tel ou tel candidat à l'initiation. Bangui parle d'internationalisation de la cruauté quand il expose la mort de son compagnon de lutte révolutionnaire assassiné à Paris.: « Le meurtre avait même passé nos frontières. À Paris, le docteur Bono avait été froidement abattu le 26 août 1973 alors qu'il se préparait à faire une conférence de presse pour diffuser le manifeste de son mouvement d'opposition au régime. L'assassin court toujours... » (Bangui, 1980, p.156). De la sorte, il critique l'impunité. Les tortures, les peines supplémentaires et les prisons de haut niveau permettent aux geôliers de marquer leur suprématie sur les prisonniers et de les tuer sans remords comme des « bêtes sauvages ». Nous avons parlé de ceux qui sont morts en prison comme Mougna, au Yondo comme les pasteurs protestants ou à l'extérieur du pays comme le docteur Bono que Bangui cite dans son récit. C'est en cela que Bourdette-Donon, parlant de Bangui, dit :

Son récit est une généalogie de l'erreur commise par un pouvoir qui ne respecte pas un individu. Il exprime l'humiliation, la honte, la fureur, le refus à l'égard d'un régime, et principalement d'un homme, qui méprise son semblable et s'efforce de refaire l'histoire en opposant une autre réalité, une autre morale, pour que les choses changent, pour que la barbarie ne se répète plus.

Bourdette-Donon (2002, p.127-128).

Bangui dénonce ainsi les atteintes aux droits humains. Taboye relève, par ailleurs, un comportement paradoxal, celui des « prisonniers riant aux éclats de leurs compagnons hurlant sous la douleur due à la morsure du fouet des gardes. » (Taboye, 2003, p.113). Bangui en évoquant ce fait parle d'absurdité de la situation. Il accuse une perversion des prisonniers. Mais en réalité, il s'agit du summum de la torture. Les prisonniers, humiliés, rient pour soulager leur propre douleur.

1.2. Zakaria et les méthodes tortionnaires de la DDS

Zakaria n'est pas un homme politique de haut rang comme Bangui. Pourquoi décide-t-il de parler de lui huit ans après la prise du pouvoir au Tchad par Idriss Déby ? Après des mésaventures à l'extérieur du Tchad (*Loin de moi-même*), Zakaria se confronte

à ce qu'il appelle *Les Moments difficiles*. Il cherche à démontrer qu'il a été victime d'une vengeance de Habré contre son ethnique. Il profite de la plume pour montrer la cruauté d'un système carcéral qui, de fois, dévore des innocents. Taboye dit que : « Zakaria Fadoul Khidir se contente de raconter ce qui l'a conduit à être un prisonnier politique, ses impressions et ses inquiétudes, les espoirs et les désillusions des autres prisonniers, ses camarades. (Taboye, 2003, p.129). Zakaria Fadoul observe le sadisme perpétré avec méthodes par les gardiens horribles sur des prisonniers inoffensifs dans les cellules. Le thème principal, dans ce cas, est itérativement la torture physique. Michel Collot, parlant du thème, le trouve itératif, comme le disait J-P. Richard (1961) par rapport à l'univers imaginaire de Mallarmé. Ceci veut dire qu'il est répété tout au long de l'œuvre [et qu'] il constitue, par sa répétition même, l'expression d'un choix existentiel». (Collot, 1988, p.80). Il ajoute qu'il est structurale, c'est-à-dire « un agglomérat structuré de motifs récurrents », qui se « constitue en relation avec d'autres thèmes similaires ou opposés ». (Collot, 1988, p.85). Chez Zakaria, l'usage récurrent du courant électrique, des coups et blessures volontaires, de l'empoisonnement et de la profanation du corps peuvent bien être les motifs du thème de la torture physique. Des hommes bizarres torturent les prisonniers. C'est la pulsion de mort et l'animalisation. La torture est exercée dans *Les Moments difficiles* de Zakaria Fadoul par les agents d'un organe du pouvoir créé pour cela. Zakaria a été arrêté par les agents de la Direction de la Documentation et de la Sécurité (DDS) sous Hissène Habré. Il décrit les agents de la DDS en ces termes : « Ce sont des hommes bizarres, ces agents de la D.D.S travaillant nuit et jour avec une volonté de cheval sur un fond de maléfice diabolique. » (Zakaria, 1998, p.142). Zakaria fait ici allusion à la torture dont les finalités physiques recherchées sont la blessure, la castration, l'ablation ou la mort. Il est surpris que « donner la mort, en ce moment, ne semble pas être une chose assez difficile, puisque légalisé, cet acte ne cause du tort à personne, sinon la peine qu'on se donne pour jeter le cadavre dans une fosse. » (Zakaria, 1998, p.127). Zakaria cite parmi les techniques effroyables de torture l'usage du courant électrique pour immobiliser les prisonniers. C'est la théorie de perversion en psychanalyse que S. Freud appelle le sadisme dans la Seconde topique (recherche du plaisir dans la souffrance volontairement infligée à autrui selon le dictionnaire Wikipedia) ou l'humiliation qui sont opératoires dans des telles situations. Les geôliers égorgeraient même certains prisonniers selon ce qu'il rapporte :

Il y a de tout, dis-je, ne sachant plus comment décrire cette cruauté bestiale dont les Tchadiens font preuves depuis un certain temps. Ils font tout ce qui inhumain : ils mettent des garrots au-dessus des membres de leurs prisonniers pour les paralyser, du courant électrique sur les parties sensibles du corps... il y en a même qui disent qu'ils égorgent certains détenus pour en faire des repas à d'autres.

Zakaria (1998, p.150)

Des détenus sont victimes de fouets et de blessures. Il s'agit toujours de la maltraitance, de l'humiliation et de la pulsion de mort. Pour Freud, la maltraitance

relève du sadisme et a des conséquences durables sur la santé non seulement physiologique mais aussi psychique des victimes, dues au traumatisme moral. On peut lire : « les énigmatiques sadiques qui ne connaissent d'autre plaisir que celui d'infliger à leur objet des douleurs et des souffrances, depuis la simple humiliation jusqu'à de graves lésions corporelles » (Freud, 1916, p.67) Cela est valable pour l'humiliation, qui passe d'ailleurs par la maltraitance morale ou physique. Zakaria Fadoul décrit dans *Les Moments difficiles*, l'image des prisonniers blessés et agonisants jamais soignées. Ces derniers rient de leur propre souffrance ou de celle de leurs voisins qui hurlent sous les fouets. Zakaria explique :

À cet instant, en cherchant à tendre ses jambes repliées qui s'engourdisaient, il frôle le dos de Hissène qui pousse un hurlement étouffé. Du sang coule et c'était jusque sur le ciment. C'est alors que je m'aperçois que ses plaies sont profondes [...] Tout le monde porte des plaies en divers endroits du corps.

Zakaria (1998, p.88)

Les geôliers arrivent à l'empoisonnement et à la profanation du corps. C'est la matérialisation de la pulsion de mort et le sadisme. L'autobiographe rapporte le cas de son voisin de cellule qui a mangé un repas empoisonné par les geôliers. Fakhi, mis en prison pour avoir été surpris en train de dire des incantations en faveur Hassan Djamous et Idriss Déby, ses frères en rébellion pour renverser le régime de Hissène Habré, a été invité exceptionnellement à manger le reste du repas des geôliers. Il a, sans doute, été privé de repas pendant plusieurs jours. Le Fakhi décède. C'est l'empoisonnement d'un prisonnier gênant. Zakaria déduit : « Comment une maladie peut-elle se déclencher comme ça à la suite d'un festin pris avec des coreligionnaires, dans un commissariat ? Les bêtes ! Ils l'ont empoisonné ! » (Zakaria, 1998, p.123). Le corps de Fakhi est jeté par les prisonniers sur ordre du chef des geôliers :

Jetez-le au pied de l'arbre, nous ordonne encore leur chef. Nous continuons donc à le traîner jusqu'au pied du grand nimier. Nous l'y abandonnons comme un sac d'ordures qui doit attendre les services de la voirie et nous regagnons notre cachot. Là prend fin la triste histoire de Faghi, personne ne saura ce qu'on aura fait de son cadavre.

Zakaria (1998, p.135)

L'histoire de Faghi est vraiment drôle. Pour avoir faits des incantations en faveur des rebelles, il est torturé, empoisonné et jeté comme un chien (dans beaucoup de communautés africaines, on n'enterre pas un chien. On le jette sans remords). Taboye reconnaît aussi, comme chez Bangui, que « *Les Moments difficiles* dévoile la machination du pouvoir de Hissein Habré pour étouffer la conspiration des zaghawa ; machination qui conduira à l'arrestation des officiers et des soldats zaghawa, jusqu'à dans les provinces. » (Taboye, 2003, p.129). Il revient sur le rire des prisonniers et dit : « Pour ne pas mourir d'ennuis et ne pas être en proie à la peur, aussi les prisonniers se racontent

des histoires, des contes. Ils discutent également d'ethnies et de castes. » (Taboye, 2003, p.131). Les détenus sont les seules cibles des méthodes de tortures inventées par les geôliers et reconnues par les instances pénitenciers du moment. Arnold Nguimbi comprend bien le rôle de la torture, quand il conclue :

En vérité, que l'acte posé soit condamnable ou pas, les sévices corporels sont le seul langage véhiculé par les geôliers et certains chefs pour imposer leur vision de monde ainsi que leur [...] Un corps zébré est l'acte par excellence le plus visible de cette bipolarisation de la société composée des dominants et des dominés. Pour les dominants, il faut alors violenter le corps et traumatiser le psychique, pour mieux s'affirmer. Les concepteurs du monde carcéral ne lésinent pas sur les méthodes pour matérialiser l'idée qu'ils se font de ce système social assez particulier.

Ngumibi (2008, p.101)

Les autobiographes, parlant du sens des tortures physiques dans les prisons, se demandent s'il pouvait exister des prisons aussi horribles que celles du Tchad. Bangui en doute : « J'ignore ce que pouvaient être les régimes des autres pénitenciers, mais ce que j'ai vécu ici me laisse supposer qu'ils ne pouvaient être pires. La misère, la faim, l'injustice, le mépris de l'homme y prévalaient... » (Bangui, 1980, p.126). Pire, dans les prisons de Habré, « les cadavres des prisonniers décédés sont, selon Taboye, laissés là jusqu'à putréfaction. » (Taboye, 2003, p.131). Dans tous les cas, il s'agit d'une machination contre les personnes ou les ethnies soupçonnées de vouloir renverser ou remplacer le tyran au pouvoir. Les détenus sont blessés et molestés par les geôliers de Tombalbaye et Hissène Habré qui ont moult méthodes de tortures visant à ennuyer les opposants politiques et leur couper tout envie de conquérir le pouvoir par quel moyen que ce soit. Témoins des abus du pouvoir dans les geôles, Bangui, et Zakaria Fadoul rapportent la souffrance et la mort dans une profusion de description partisane. Un autre fait moins anodin est le comportement des prisonniers face à la douleur physique. Dans les deux récits, les détenus se moquent de la flagellation des leurs codétenus en riant et en se racontant des histoires. (Taboye, 2003, p.113 et 131). Ceci est une consolation qui dévoile un trouble moral des auteurs.

2. Tortures morales chez Antoine Bangui et Zakaria Fadoul

À côté des tortures physiques jugées pathétiques par les détenus, il y a les sévices moraux qui génèrent une torture plus meurtrière. En effet, les nouveaux dirigeants ont hérité la prison des administrateurs coloniaux selon Florence Bernault qui dit :

L'utilisation des prisons au bénéfice de la répression d'État s'est considérablement renforcée dans l'Afrique d'aujourd'hui. En cela, les régimes contemporains ont hérité les fonctions de la prison coloniale, lieu d'apprentissage de la soumission aux lois de la production, de la discipline sociale et de l'acceptation de l'ordre en place.

Bernault (1999, p.51)

Ces dirigeants ont exagéré en torture et cela a un effet moral indéniable. Les brutalités deviennent multiformes dans les cellules de prison. Cela ne peut rester sans conséquence. Quand les prisonniers politiques sont ligotés et frappés, les sévices physiques précèdent ceux moraux, résultants de ces traitements barbares. Arnold Nguimbi trouve que les sévices moraux interviennent pour intimider ou pour humilier. Il ajoute : « Le détenu qui se trouve entre les mains d'un gardien de prison ou d'un membre de la sécurité intérieure reçoit souvent les deux formes de sévices qu'on a énumérés l'un venant à la suite de l'autre ou vice-versa. » (Nguimbi, 2008, p.102). Le nouveau cadre de vie, la salubrité et l'exiguïté des lieux, les odeurs, la gestion de l'information, de la porte, de la mobilité et du temps (sommeil, pause ou d'interrogatoire), les difficultés sociales, l'adaptation, etc. peuvent répercuter négativement sur les prisonniers. Collot (1985, p.88) estime que le thème «est toujours « pris à l'extérieur» pour être soumis à une élaboration textuelle spécifique». L'environnement carcéral et le châtement corporel ont affecté la psychologie de Bangui et de Zakaria.

2.1. Bangui et les tortures morales

Dans la logique de Bangui, ce ne sont pas l'accusation et l'emprisonnement qui font plus du mal. Il est rejeté par ses anciens collaborateurs. Bourdette-Donon avoue que cela crée un trouble moral, quand il dit : « Alors à l'isolement, à la solitude du cachot se surimprime le désespoir, un accablement moral qui ne de l'impossible preuve, de l'impossible partage de son innocence » (Bourdette-Donon, 2002, p.131). La disparition, l'accusation et les injures qui affectent la conscience, la déception des parents des prisonniers disparus, l'indifférence des autorités de l'État et l'humiliation, en dehors du thème principale qui est la torture morale, constituent les thèmes secondaires ou «l'univers imaginaire» de la torture pour reprendre le terme de Jean-Pierre Richard (1961). C'est en reconstruisant ces éléments disparates qu'on parvient à la notion de torture morale. Bangui évoque le cas de nombreuses personnes disparues dans les prisons après le coup d'État du 13 avril 1975 contre Tombalbaye dont les parents continuaient depuis des années à apporter de la nourriture les croyants vivants. La disparition des prisonniers, victimes de la pulsion de mort des bourreaux, génère le cercle vicieux de l'angoisse chez leurs parents. Les geôliers, imbus d'un secret indescriptible, mangent ces repas tout en sachant que les prisonniers qui doivent en bénéficier sont morts il y a longtemps : « En avril 75, lorsqu'on lira publiquement la longue liste des disparus en prison, leurs parents s'aperçoivent que chaque jour, pendant des mois, parfois des années, elles ont marché sur le chaud soleil pour porter le repas de la fidélité et des privations à des morts. » (Bangui, 1980, p.62). La culpabilité peut être causée par l'indifférence qui est une autre forme de pulsion de mort contre le détenu. Cela est valable pour l'humiliation et le dédain qui ajoutent à cette pulsion le sadisme. Bangui est victime de l'insensibilité dans *Prisonnier de Tombalbaye*. Il en témoigne. Arrêté le 20 juillet 1972 à Doba pour être ramené à Fort-Lamy, il passe d'interrogatoire en interrogatoire et de prison en prison avant d'être conduit à l'aéroport de Fort-Lamy pour

être transporté à Sarh le 9 août 1972. Tombalbaye ne cherche qu'à l'humilier et le rendre indéfendable. Beaucoup de parents, collègues ministres et amis refusent de le défendre, moins encore de le saluer. Bangui est indigné et moralement affecté quand il écrit : « Est-ce possible ? Je suis là, prisonnier, les menottes humiliantes aux mains, escorté de deux gendarmes et les miens me renient. Cela me démolit. » (Bangui, 1980, p.73).

Le périple continue pour Bangui. « Le 10 août, il est transféré par route à Koumra où il est mis en cellule » (Bourdette-Donon, 2002, p.140). Le jour suivant, il est conduit à Doba, sa cité natale, son fief, où il est incarcéré et sera humilié à la place publique. Les marques resteront à jamais gravées dans sa mémoire. Bangui fut tiré par une corde devant le public composé de ses parents et les chefs de canton de sa région. Il écrit : « À l'humiliation évidente qu'on veut que je subisse, s'ajoute l'intention de me déchoir d'une manière spectaculaire et radicale dans l'esprit de mes concitoyens. » (Bangui, 1980, p.81). Un spectacle pareil augmente les blessures morales du détenu, une personnalité qui perd subitement son honneur, sa fierté et ses droits. On l'amène à Moundou le 13 août 1972 pour un vol sur Fort-Lamy. Le 15 juillet 1973, Bangui est transféré à la prison de Bongor. Il y constate que les prisonniers perdent leur dignité après les actes de tortures et d'humiliation. Il se demande : « Pris entre les mains de ceux qui le fouettaient, l'humiliaient et l'exploitaient, que restait-il de l'homme fier et libre qu'il était encore la veille ? » (Bangui, 1980, p.127). Les tortionnaires ont dépassé le summum. Comme si les tortures physiques ne suffisaient pas, ils amènent le prisonnier à ramasser « à pleines mains nues les excréments » en lieux publics. (Bangui, 1980, p.133). Plus que l'humiliation, il s'agit d'une cruauté, de l'immoralité.

Le prisonnier politique perd sa personnalité, sa valeur, ses droits. Il est humilié et rejeté comme un sorcier (à l'africaine, on rejette le sorcier, « mangeur d'âme » et fuit sa compagnie). Les tortures morales vécues au jour le jour dans *Prisonnier de Tombalbaye* plonge Bangui dans l'absurdité de la vie et la maladie. C'est ainsi qu'il a été transporté de Bongor par avion dans un hôpital militaire de N'Daména le 12 avril 1975. (Bourdette-Donon, 2002, p.140). Le 28 avril 1975, Bangui, comme les autres prisonniers politiques, est libéré sans procès. Toute sa personnalité et ses écrits autobiographiques porteront les couleurs de la dictature. Bangui est affligé par le dédain de la population à son égard. Les enfants vont jusqu'à jeter des pierres contre la porte de prison et injurier « *Haouanes ! Haouanes ! (Bandits ! Vauriens !)* » (Bangui, 1980, p.85). Les injures, la haine affectent la conscience et tiennent lieu de tortures morales. Elles peuvent conduire le sujet à la paranoïa, l'hallucination et le sentiment d'être mal vu. Justement, l'insomnie s'est installée chez Bangui. Il s'adonne à l'introspection pour chercher les causes de son mal. La volonté du prisonnier étant contrôlée à outrance par les geôliers, la liberté de penser prend le coup. De la névrose, Bangui devient psychotique. Il constate cela et dit : « Cette curieuse mentalité ne nous était pas personnelle, je l'ai reconnue chez la plupart des détenus, car le régime carcéral perturbe le jugement en détruisant le sens des responsabilités. » (Bangui, 1980, p.114). Autrement, en plus des blessures physiques, le système carcéral sous le règne de Tombalbaye fait des fous qui ne seront plus libre de

bien penser. Un artiste tchadien parle de « castration morale ». Cette castration n'a pas épargné Zakaria sous Habré.

2.2. *Zakaria et les tortures morales*

Les tortures quotidiennes provoquent la phobie et l'angoisse chez les prisonniers perturbant leur manière de penser. La mort les hante et les plonge dans des pensées confuses et interminables sur leur existence, le monde, leur famille, la religion, la cruauté, etc. il s'agit d'un issu non favorable du cercle vicieux de l'angoisse. Les thèmes supplémentaires à la torture morale sont la déception, l'humiliation et la mort. Zakaria Fadoul témoigne, dans *Les Moments difficiles*, de sa phobie par rapport aux tortionnaires sans indulgence. L'angoisse de la mort le hante. Il a peur d'une perte incertaine. Il témoigne clairement qu' « Une série de questions sans réponse défilent dans ma tête. J'ai l'impression que je suis déjà en contact avec la mort, puisque je ne me sens plus de ce monde. Ma pensée se projette aussitôt sur ma famille : ces criminels de profession vont me tuer, me dis-je, le regard vague. Mais ma famille, comment va-t-elle vivre dans la misère où elle se trouve ? » (Zakaria, 1998, p.121). L'angoisse d'un risque incertain à venir l'amène à se projeter en l'avenir. Le sadisme des geôliers plonge Zakaria dans une méditation perpétuelle dans *Les Moments difficiles*. La mort de Faghi et la réponse des geôliers face à cela par exemple le désorientent. Il dit que le faghi est en train de mourir. On lui répond : « Le faghi meurt ? Eh, bien ! il n'a qu'à mourir si cela lui plaît. (Zakaria, 1998, p.125). Zakaria trouve l'expression « si cela lui plaît » de trop, car pour lui, le faghi n'a pas choisi de venir mourir en prison. Ainsi, Zakaria se trouve sans dignité ni valeur. Arnold Nguimbi trouve qu' :

Au contact des structures carcérales, chaque détenu est choqué par cette atmosphère lugubre et menaçante qui souvent, se répercute négativement sur le comportement. Le détenu est tenté de se recroqueviller sur lui-même sans avoir la possibilité de se faire sa propre idée sur le milieu dans lequel il est appelé à vivre. Il met d'emblée une distance et il éprouve des peurs qui ont leur légitimité à cause de l'étrangeté du lieu.

Nguimbi (2008, p. 103)

En partie, le trouble moral des détenus est donc lié à la gestion de l'environnement dans lequel ils se trouvent et à la mal compréhension des intentions réelles des geôliers et des tyrans. Il faut remarquer que Bangui, contrairement à Zakaria, n'est pas tellement perturbé par la cruauté de la dictature. C'est l'humiliation et le rejet qui l'ont perturbé après la faim et les mauvaises conditions de détention. Sa préoccupation est de reconstruire « sur une période dramatique de sa vie qu'il propose de méditer pour l'avenir, pour qu'il n'y ait pas "d'autre Tombalbaye au Tchad" » (Bourdette-Donon, 2002, p.189). Mais, par hasard, Zakaria répond par l'affirmative. Les présidents changent. Mais, l'emprisonnement des innocents et la gestion du système carcéral restent les mêmes. Son récit se veut « un témoignage pour l'avenir et une dénonciation d'une dictature aveugle et sectaire qui condamne toute une communauté

pour ce qu'elle reproche à quelques-uns de ses membres. (Taboye, 2003, p.113 et 131). Les deux autobiographes détestent la torture tant physique que morale.

3. Discussions autour des tortures physiques et morales de Bangui et de Zakaria

Le cadre carcéral tchadien est exigü, humiliant et banalisant. Les autobiographes Bangui et Zakaria trouvent que les motifs d'incarcération ne sont pas clairement élucidés. Mais il faut bien connaître la vision du monde de ces autobiographes. L'élément politique est l'aspect le plus développé. Aucun auteur n'a écrit une autobiographie dénuée de tout sens politique d'où l'évocation de la torture. La torture morale des prisonniers politiques, attachés et frappés et celle physique s'entremêlent. Les sévices moraux interviennent aussi pour intimider et humilier les détenus. La prison et le châtement affectent bien la psychologie que le corps de Bangui et de Zakaria. Mais il y a lieu de revisiter leurs intentions.

3.1. Des tortures physiques

La description des geôles et de la torture est un motif politique visant à dénaturer un système que Bangui et Zakaria détestent. Bangui a souffert tout comme d'autres prisonniers de Sarh, Doba, Bongor, Fort-Lamy. La cause de sa souffrance est le président Tombalbaye lui-même, mais pourquoi s'en prend-il à Douba Alifa, aux geôliers et à ces anciens collaborateurs ? Douba Alifa est le Ministre de l'intérieur sous Tombalbaye qui fait trainer Bangui avec une corde au cou. Les violations des droits humains étaient monnaie courante sous ce ministre. Les geôliers, à la solde de Douba, emprisonnent les chefs politiques, les torturent et les tuent par des méthodes professionnelles. Des prisonniers sont envoyés en ville pour les vaisselles et lessives. On les brutalise et ils en meurent. Bangui présente une image effrayante de la torture, de l'enlèvement et de la tuerie. En traitant des personnalités politiques jugées encombrantes comme Mougnan, les candidats à l'initiation têtus et les activistes exilés, Bangui ne dénonce-t-il pas le système politique mis en place par Tombalbaye qui élimine systématiquement les adversaires ? Taboye répond bien à cette question : « C'est une mascarade qui cache une machination ; elle consiste à éliminer des adversaires. (Taboye, 2003, p.113). Bref, en parlant de lui, Bangui critique l'impunité et dénonce les atteintes aux droits humains tout en se moquant des « prisonniers riant aux éclats de leurs compagnons hurlant sous la douleur due à la morsure du fouet des gardes. » (Taboye, 2003, p.113). Dans *Les Moments difficiles*, Zakaria Fadoul décrit son arrestation par la Direction de la Documentation et de la Sécurité (DDS) sous Hissène Habré, huit ans après. Fondamentalement, Zakaria n'est pas un homme politique bien connu comme Bangui pour être gênant sous le règne de Habré. Pourquoi décide-t-il de parler de la torture dans *Les Moments difficiles* ? Zakaria Fadoul a été victime de la vengeance de Habré contre les Zaghawa, rebelles contre son pouvoir. Il dénonce la démesure et profite pour montrer la cruauté du système carcéral par l'usage récurrent du courant électrique, de fouets et de poison. Son voisin de cellule, mis en prison pour avoir été surpris en train de dire des incantations en faveur de ses frères en rébellion, a été empoisonné. Il faut dire que l'autobiographe, par la torture

physique, revient incessamment et peut-être inconsciemment à la conspiration des Zaghawa pour non seulement démontrer son innocence et tenter une action contre le détracteur. Zakaria Fadoul a témoigné lors du procès contre Habré comme victime de la répression des Zaghawa. Tombalbaye et Habré ont donc coupé aux adversaires politiques tout envie de conquérir le pouvoir. Les auteurs ne peuvent que témoigner pour clamer l'innocence. En dehors de leurs écrits, leur culpabilité n'est pas vérifiable.

3.2. Des tortures morales

Pourquoi Bangui et Zakaria évoquent les tortures morales dans les prisons de Tombalbaye et de Habré dans *Prisonnier de Tombalbaye* et *Les Moments difficiles* ? Il s'agit de dénoncer la cruauté des hommes qui s'en prennent violemment à leurs détracteurs politiques. Le système carcéral a toujours abrité des prisonniers. Mais le cas Bangui et Zakaria est bien différent. Bangui et Zakaria ont été accusés, humiliés, torturés et rejetés par leurs anciens collaborateurs. Ils sont témoins de la disparition de beaucoup de prisonniers politiques. Personne n'a plaidé en leur faveur. Cela a affecté leur conscience. Pour se déculpabiliser aux yeux de leurs compatriotes, que faut-il réellement faire ? Ils s'adonnent à l'introspection. N'ont-ils pas été *persona non grata* ? Par leur description, ils exposent Tombalbaye et Habré comme fautifs et s'innocentent. Nous ne pouvons le démontrer. Bangui et Zakaria témoignent des intentions réelles des geôliers et des tyrans. Mais, en filigrane, il faut lire les ordres donnés par les présidents Tombalbaye et Habré. Ces autobiographies se sont adonnées à la dénonciation de la dictature dont eux et leurs communautés sont victimes.

Conclusion

Aucun régime totalitaire au monde ne s'est empêché d'utiliser la torture pour museler les opposants politiques jugés hostiles au régime. Bangui et Zakaria expriment leur désarroi par la volonté de dire la vérité sur ce qui leur est arrivé. Ils réclament la présomption d'innocence, réparant, en postface, l'injustice. C'est ainsi qu'« ils se lancent, sans aptitude particulière, selon Bourdette-Donon, dans l'écriture qui n'est pour eux ni un métier, ni un divertissement, mais simplement l'instrument de témoignage, le reflet d'un regard qui s'efforce de faire sens du non-sens. » (Bourdette-Donon, 2002, p.368). C'est en cela que leur autobiographie devient un socle à la littérature de contestation au Tchad. (Mamadi, 2018, p.7, 320). Dans les lieux d'emprisonnement, s'installent le silence, les lamentations, les gémissements, les cris, l'humiliation, la rage et la mort, bref, la torture. Nous retenons de cette analyse que Antoine Bangui et Zakaria Fadoul témoignent avec dextérité et humilité des tortures physiques et morales qu'ils ont, avec leurs codétenus, subies dans les cellules des prisons de Tombalbaye et de Habré. Les supplices sont rendus possibles par les humiliations, les injures, les exhibitions, les haines qui constituent les cicatrices les plus profondes aussi bien que par les blessures physiques et les ablations. Les autobiographies remémorent les moments de tortures qui rendent aussi bien les prisonniers que les geôliers masochistes et absurdes. Après un long temps de châtement, beaucoup de prisonniers ont perdu, selon eux et comme eux, le

gôût à la vie. L'écriture dans un tel contexte devient une thérapie pour soigner les prisonniers devenus névrotiques et hystériques malgré eux. La thématique (selon Richard et Collot) et la psychanalyse nous ont permis de suivre les programmes narratifs de ces écrivains du début jusqu'à la fin. Nous avons trouvé qu'en voulant se blanchir, Bangui et Zakaria clament leur innocence et développent parmi plusieurs autres maux la torture qui animalise les prisonniers et diabolise les geôliers et les tyrans. La mémoire étant sélective, ces autobiographes peuvent omettre volontairement ou non des moments phares de leur vie. Ils peuvent être objectifs ou non dans la prise en charge du récit, par peur ou par pudeur, en développant ou non tels ou tels aspects de leur vie. Mais, nous les croyons sincères. Ils dénoncent une situation vraie : la dictature sous Tombalbaye et Habré.

Références bibliographiques

- Bangui, A. (1980). *Prisonnier de Tombalbaye*, Paris, Hatier.
- Bernault, F. (dir). (1999). *Enfermement, prison et châtements en Afrique. Du 19e siècle à nos jours*, Paris, Karthala.
- Bourdette-Donon, M. (2002). *La Tentation autobiographique ou la genèse de la littérature tchadienne*, Paris, L'Harmattan, Collection *Critiques littéraires*.
- Collot, M. (1988). Le thème selon la critique thématique, *Communications*, 47, 1988. Variations sur le thème. Pour une thématique. 79-91. [En ligne], consultable sur *doi* : <https://doi.org/10.3406/comm.1988.1707>
- Freud, S. (1916). *Introduction à la Psychanalyse*, Tome II, Ebooks, traduction de Samuel Jankélévitch, en 1921
- Freud, S. (1920). Réédition (Payot, 2010). *Au-delà du principe de plaisir*, traduction de Samuel Jankélévitch, en 1927
- Kalpet, Emmanuel, 2020, « Crises sociales au Tchad : je, jeux et enjeux autobiographiques », Thèse de doctorat, Ngaoundéré.
- Mamadi, R. (2018) « Institutionnalisation de la littérature tchadienne », thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Nguimbi, A., (2008). Le monde carcéral dans la littérature africaine : lecture de *Toiles d'araignées* d'Ibrahima Ly, *Prisonnier de Tombalbaye* d'Antoine Bangui, *Parole de vivant* d'Auguste Moussirou Mouyama et *Le mort vivant* d'Henri Djombo, Thèse de doctorat, Université Paris XII Val-de-Marne.
- Reuter, Y. & Glaudes, P. (1998). *Personnage*, Paris, PUF.
- Richard, J.- P. (1961). *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, Paris, Seuil.
- Taboye, A. (2003). Réédition, (2008). *Panorama critique de la littérature tchadienne en langue française*, N'Djaména, Al-Mouna.
- Weber, J.-P. (1966). L'analyse thématique : hier, aujourd'hui, demain, *Études françaises*, 2(1), 29-72. <https://doi.org/10.7202/036218ar>
- Zakaria F. K. (1998). *Les Moments difficiles*, Paris, Sèpia.